

<https://www.campusfrance.org/en/node/303563>

downloaded on 19/11/2021

Développé par le ministère en charge des affaires étrangères, le programme de bourses d'excellence Eiffel permet chaque année de former les futurs décideurs étrangers, des secteurs publics et privés, dans des formations diplômantes au niveau Master et en Doctorat. Les candidatures sont présentées exclusivement par les établissements d'enseignement supérieur français.

Présentation de la bourse d'excellence Eiffel

Les objectifs du programme

Le programme des bourses Eiffel est un outil développé par le Ministère en charge des affaires étrangères afin de permettre aux établissements français d'enseignement supérieur **d'attirer les meilleurs étudiants étrangers dans des formations diplômantes au niveau master et en doctorat.**

Il permet de former les futurs décideurs étrangers, des secteurs privé et public, dans des **domaines d'études prioritaires**, et de stimuler les candidatures d'étudiants originaires de pays émergents pour le niveau master et de pays émergents et industrialisés pour le niveau doctorat.

Les domaines d'études

Deux grands champs disciplinaires concernés par les bourses Eiffel couvrent les 7 domaines d'études suivants pour les volets Master et Doctorat :

- Pour les sciences et techniques :

- Biologie et santé
- Transition écologique
- Mathématiques et numérique
- Sciences de l'ingénierie

- Pour les sciences humaines et sociales :

- Histoire, langue et civilisation française
- Droit et Science politique
- Economie Gestion

Les niveaux d'études

Les établissements français d'enseignement supérieur qui présentent des candidats au programme Eiffel, s'engagent à les inscrire :

- soit dans des formations sanctionnées par un diplôme de niveau master ;
- soit dans un diplôme d'ingénieur ;
- soit en doctorat dans le cadre d'une cotutelle ou codirection de thèse avec un établissement d'enseignement supérieur étranger partenaire.

La durée de la bourse

Niveau master

La bourse est attribuée pour une durée :

- De 12 mois maximum lors d'une inscription en M2 ;
- De 24 mois maximum pour une inscription en M1 ;
- De 36 mois maximum pour la préparation d'un diplôme d'ingénieur.

Niveau doctorat

La bourse Eiffel est attribuée pour une durée de 12 mois en France.

Les prestations prévues

Niveau master

Les boursiers Eiffel perçoivent une allocation mensuelle d'un montant de 1.181 €, à laquelle s'ajoute la prise en charge directe de plusieurs prestations : Transport international, transport national, assurance, recherche de logement, activités culturelles etc.

Niveau doctorat

Les boursiers Eiffel perçoivent une allocation mensuelle d'un montant de 1.700 €, à laquelle s'ajoute la prise en charge directe de plusieurs prestations : Transport international, transport national, assurance, recherche de logement, activités culturelles etc.

Pour les 2 volets du programme, les frais de scolarité ne sont pas pris en charge par le programme Eiffel.

Comment candidater à la bourse Eiffel

1ere étape

- Contacter l'Espace Campus France de votre pays d'origine ou le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France qui pourront vous orienter et vous conseiller dans votre projet d'études;
- Contacter le service des Relations internationales d'un établissement français en visitant son site internet, par courriel ou par téléphone, pour connaître les modalités et la date limite de dépôt d'une candidature auprès de leur service.

C'est à vous de choisir l'école ou l'université en lien avec votre projet d'études en France.

Tous les établissements d'enseignement supérieur français peuvent déposer des candidatures.

2ème étape :

- L'établissement accepte et soutient votre dossier de candidature à la bourse Eiffel
- L'établissement effectue le dépôt en ligne de votre candidature, sur le site dédié de Campus France

Les candidatures envoyées directement par les étudiants ou transmises par des établissements étrangers seront déclarées inéligibles.

Consulter le calendrier des candidatures directement sur le site internet de l'établissement d'enseignement supérieur que vous avez choisi